

— ENERGIES RENOUVELABLES ET PERFORMANCE ENERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

PHV10

Générateur photovoltaïque raccordé au réseau – QualiPV module Elec (<36kWc)

OBJECTIFS

1. Conseiller son client sur les plans techniques et financiers
2. Concevoir et dimensionner une installation
3. Organiser les points clés de la mise en oeuvre et de la mise en service en l'expliquant
4. Planifier la maintenance de l'installation PV

PUBLIC CONCERNÉ

Artisans et techniciens d'installation d'équipements électriques, services techniques

PROGRAMME

- Développement de la filière photovoltaïque
- Les impacts environnementaux
- Notions clés de la fabrication et du fonctionnement de cellules photovoltaïques
- Les technologies d'onduleurs photovoltaïques
- Démarches à réaliser et points de vigilance
- Evaluation de la ressource solaire
- Evaluation de la production solaire
- Evaluation de l'autoconsommation
- Règles d'implantations, certifications et points de vigilance
- Règles de dimensionnement
- Identification des risques électriques
- Règles de mise en oeuvre de la liaison équipotentielle
- Protection contre les surtensions liées à la foudre
- Dimensionnement des composants électriques de l'installation
- Règles et outils d'évaluation des risques et sécurisation d'un chantier
- Mise en oeuvre de l'installation photovoltaïque
- Suivi de production, règles de maintenance

PRÉ-REQUIS

Le stagiaire maîtrise l'installation électrique BT et dispose de l'habilitation électrique BR ou BR(P) (document exigé)
Comprendre, lire et écrire le français
Maîtriser l'arithmétique.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation remis aux stagiaires
 - Travaux pratiques sur plateformes pédagogiques
 - Cette formation donne lieu à une évaluation formalisée
- EXIGENCES PARTICULIÈRES :**
- La formation doit obligatoirement être suivie dans son intégralité.
 - La réussite de cette formation dépend de votre implication active et de votre capacité à fournir des efforts nécessaires pour en suivre le rythme soutenu.
 - En application de l'arrêté tarifaire du 9 mai 2017 abrogé par l'arrêté du 6 octobre 2021, la formation est considérée comme validée si le stagiaire réussit l'évaluation théorique (passage du QCM avec une note minimum de 24/30) et l'évaluation pratique (réalisée en continu tout au long de la session de formation à partir d'études de cas et de travaux pratiques sur plateforme pédagogique agréée par Quali'EnR)
 - Pour prévenir d'éventuelles fraudes, le CETIAT vérifiera votre identité lors des évaluations. Vous devez alors présenter l'un des titres d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire). En cas d'oubli de votre titre d'identité ou de refus de le présenter, vous ne pourrez pas passer les évaluations pratiques, ni les QCM. L'inscription à une autre session engendre des frais supplémentaires à votre charge.

INFOS PRATIQUES



du 21 au 23/04/2026 à VILLEURBANNE (69)

du 01 au 03/09/2026 à VILLEURBANNE (69)

du 01 au 03/12/2026 à VILLEURBANNE (69)



3 jours , soit 21 heures



1 205,00 € H.T. - 1 446,00 € T.T.C.

FORMATEUR

Camille CUOQ



PARCOURS PÉDAGOGIQUES

Recommandé après cette formation :

PHV20



- Cette formation vise à valider le référent solaire photovoltaïque afin de permettre à l'entreprise de demander la qualification RGE « QualiPV 36 » gérée par Quali'EnR auprès d'un organisme compétent.
- Le CETIAT est agréé par Quali'EnR pour la formation "Générateur photovoltaïque raccordé au réseau - compétence électrique".